



Circles of Support and Accountability

\*CoSA d'Ottawa et les CSR d'Ottawa sont des noms interchangeables désignant la même entité.



## Brochure

# Devenir un membre principal

**Plus jamais de victimes**

**Personne n'est sacrifié**

**Vision :**

**Des communautés sécuritaires et inclusives**

Visitez-nous sur [Facebook](#)



### Qu'est-ce que les Cercles de soutien et de responsabilité ?

Les CSR sont un programme de réinsertion sociale qui aide les personnes ayant été incarcérées pour des infractions de nature sexuelle à réintégrer la communauté en toute sécurité à leur sortie de prison.

### Où les CSR ont-ils commencé ? Qu'en est-il aujourd'hui ?

Les CSR ont vu le jour en 1994, à Hamilton, en Ontario, lorsqu'un récidiviste nommé Charlie a été libéré dans la communauté à la fin de sa peine de prison, sans supervision ni soutien. Harry Nigh, un pasteur mennonite, a demandé l'aide de ses paroissiens. Ensemble, ils ont formé un cercle de soutien pour Charlie.

Charlie, qui était identifié comme présentant un risque élevé de récidive, est resté au CSR pendant 12 ans, jusqu'à ce qu'il décède d'une façon naturelle. Il n'a jamais récidivé.

Les CSR sont maintenant présents dans plus de 30 villes au Canada et, compte tenu de leur succès, ils se sont étendus à d'autres pays comme les États-Unis, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Lettonie et la Corée du Sud.

### CSR d'Ottawa (CoSA d'Ottawa)

Les CSR sont en activité à Ottawa depuis 2002 ; plus de 60 membres principaux et plusieurs centaines de bénévoles en ont fait partie. En moyenne, 15 membres principaux et 50 bénévoles participent chaque année aux CSR d'Ottawa, soutenus par le personnel des CSR, un conseil d'administration et des conseillers. Les CSR d'Ottawa fonctionnent à partir de l'église du centre-ville ; toutefois, ils œuvrent de façon non religieuse. Tous sont les bienvenus !

### Vous, le membre principal

Les personnes qui participent aux CSR sont des *membres principaux*. Le candidat au statut de membre principal doit :

- Avoir purgé une peine de prison pour un ou plusieurs délits sexuels, et l'admettre
- Être motivé à mener une vie sans délit
- S'inscrire volontairement aux CSR
- S'engager à être ouvert et honnête avec les bénévoles et le personnel des CSR

- S'engager à faire partie d'un CSR pendant un an (renouvelable)
- Comprendre que s'il récidive ou ne respecte pas les conditions, les bénévoles et le personnel des CSR ont le devoir de le signaler.

### Comment devenir membre principal ?

Commencez par nous envoyer une lettre d'intention en vous présentant et en nous disant pourquoi vous êtes intéressé par les CSR. Une fois que vous aurez fait ce premier pas, nous prendrons rendez-vous avec vous (en personne ou par téléphone). Vous devrez remplir un formulaire de demande et consentir à ce que le personnel des CSR s'entretienne avec votre équipe de gestion de cas ou les professionnels que vous avez consultés pour votre traitement. Vous serez informé si votre demande est acceptée.

### Que signifient soutien et responsabilité ?

**Soutien** : aider à répondre aux besoins pratiques (logement, emploi, aide financière, demande de carte d'identité, recherche d'un médecin, accompagnement aux rendez-vous, identification des objectifs), offrir un soutien émotionnel, célébrer les succès...

**Responsabilité** : vous aider à atteindre vos objectifs, remettre en question les pensées et attitudes qui peuvent conduire à la récidive ou à la violation des conditions légales.

### Avec qui travaillerez-vous ?

En tant que membre principal d'un CSR, vous serez affecté à une équipe de trois ou quatre bénévoles qui vous rencontreront régulièrement en groupe et individuellement pour vous aider dans votre processus de réinsertion. Le personnel sera également impliqué.

### Qui sont les bénévoles du CSR ?

Nos bénévoles viennent de tous les horizons ; ils ont 21 ans et plus. Ce sont des hommes et des femmes, des personnes (extra)ordinaires qui pensent pouvoir faire une différence dans leur communauté en y consacrant leur temps et leur énergie. Les bénévoles sont formés et sélectionnés et, tout comme nos membres principaux, ils s'engagent à participer aux CSR pendant un an.

### Réunions :

**Réunions du cercle** (tenues dans un espace privé pour garantir la confidentialité)

- Signature de l'engagement
- « Partagez votre histoire » -- parlez de vous à vos bénévoles, de votre situation actuelle, y compris de vos antécédents criminels
- Discutez des défis et des succès en cours, des plans à venir, des objectifs, etc.
- Réalisez un plan d'autogestion, en identifiant les facteurs de risque, les éléments déclencheurs, les stratégies d'adaptation.

**Réunions individuelles** (dans un lieu public — dans un café, en plein air, lors d'un rendez-vous)

- Conçues pour faire connaissance, apprendre à se connaître -- avec le temps, la confiance s'installe.

### Réunions de suivi internes

- Tenues **sans** le membre principal pour discuter de toutes préoccupations, élaborer des stratégies pour mieux vous aider si vous déviez de votre voie, aborder les défis liés à la dynamique du cercle, etc.

### Réunions d'urgence

Tenues avec le membre principal en cas de crise (violation des conditions légales, menace de suicide, etc.) pour discuter des préoccupations et de la marche à suivre

### Événements spéciaux

- Série de discussions mensuelles -- discussions dirigées portant sur les enjeux propres au processus de réintégration de nos membres principaux (par exemple : la divulgation de votre passé, la socialisation, les liens familiaux, les compétences sociales, etc.) et des trucs amusants aussi !
- Dîners (repas-partage) lors de fêtes comme l'Action de grâce, Noël
- BBQ annuel

## À quoi vous attendre de la part de vos bénévoles ?

Vous pouvez vous attendre à la présence et à la participation active de vos bénévoles aux réunions hebdomadaires du Cercle. Vous pouvez également vous attendre à ce qu'ils soient disponibles pour des rencontres individuelles hebdomadaires avec vous. Vos bénévoles seront également disponibles par téléphone (ou par courriel, si vous en avez la permission) si vous êtes en crise ou si vous avez besoin d'un soutien inattendu.

Ils vous demanderont également de rendre des comptes. Cela signifie qu'ils vous interpellent sur certaines choses, s'ils estiment que c'est nécessaire. N'oubliez pas que la responsabilisation est une forme de soutien qui vous aide à rester sur la bonne voie. Bien que cela ne soit pas obligatoire, vos bénévoles assisteront aux événements spéciaux des CSR lorsque leur emploi du temps leur permettra.

Si un bénévole ne peut pas assister à une réunion du Cercle ou s'il doit s'absenter pendant une période prolongée, vous pouvez vous attendre à ce qu'il vous en informe directement à l'avance.

Lorsque vous rencontrerez vos bénévoles, vous recevrez une liste avec leur nom, leur numéro de téléphone et leur date de naissance -- nous aimons célébrer les moments importants !

Vous pouvez vous attendre à ce que vos bénévoles soient des sources de soutien, qu'ils vous écoutent sans vous juger, qu'ils vous aident à accéder aux ressources de la communauté, qu'ils vous aident à évaluer les options lorsque vous choisissez un plan d'action et qu'ils soient généralement là pour vous aider dans votre cheminement.

Les bénévoles ne portent pas de jugement. Ils ont choisi de faire du bénévolat auprès des CSR en sachant qu'ils travailleraient avec une personne ayant un passé criminel et que leur travail serait parfois difficile.

Vous travaillerez en équipe, **sans rien cacher** aux bénévoles. Les bénévoles, à leur tour, s'engagent à respecter la confidentialité. Cela signifie que ce qui est discuté entre vous et vos bénévoles reste au sein du Cercle. Toutefois, ils savent aussi qu'ils ont le devoir de signaler tout manquement aux conditions légales ou toute récidive.

Les bénévoles s'engagent pour un an envers vous et les CSR et peuvent choisir de renouveler leur engagement après une année. Si vous décidez de renouveler votre engagement et qu'un bénévole quitte le Cercle, le poste vacant sera pourvu par un nouveau bénévole.

## À quoi vous attendre de la part du personnel des CSR ?

Le personnel des CSR va :

- Communiquer avec vous et vous rencontrer (si possible) avant votre libération
- Se rendre au tribunal, au poste de police, et ainsi de suite, avec vous, si nécessaire
- Travailler avec vous en utilisant une perspective basée sur vos forces -- approche positive, compétences de vie et sociales
- Vous aider à comprendre vos conditions légales (OSLD ; 810/engagement de ne pas troubler l'ordre public ; ordonnance 161)
- Assister aux réunions du Cercle (à l'occasion) pour aider vos bénévoles à vous aider de quelque façon que ce soit
- Vous soutenir et vous responsabiliser pour que vous deveniez le meilleur de vous-même !

### Qu'est-ce que les bénévoles et le personnel attendent de vous ?

- Assister aux réunions de groupe et aux réunions individuelles avec vos bénévoles ; être un participant engagé
- Pas de secrets
- Assister et suivre un traitement dans la communauté s'il a été recommandé par un ou plusieurs professionnels, et consentir à ce que le personnel des CSR communique avec ces professionnels
- Respecter vos conditions légales
- L'objectif est l'indépendance -- les bénévoles et le personnel vous aideront à devenir indépendant et à vous établir dans la communauté. Nous voulons que vous ayez une bonne vie et que vous n'ayez plus besoin des CSR pour continuer à la réaliser !

### Ce que les autres membres principaux disent des CSR :

*Sans un Cercle, j'aurais peut-être...*

*... eu de la difficulté à m'adapter.*

*... eu des difficultés relationnelles.*

*... eu de la difficulté à trouver un emploi.*

*... été isolé et je me serais senti seul.*

*... cherché refuge dans les drogues, l'alcool et les mauvaises fréquentations.*

*... récidivé et je serais retourné en prison.*

## Autres points à prendre en compte ou à retenir :

Il est normal d'envisager une période d'adaptation, un temps d'ajustement à vos bénévoles, et eux, à vous. Rappelez-vous simplement qu'ils ont choisi de faire du bénévolat auprès des CSR parce qu'ils croient que les personnes qui s'engagent à changer leur vie et à ne plus jamais faire de mal à personne méritent une chance de mener une vie qui a du sens -- et que les gens peuvent changer. Ce n'est peut-être pas toujours facile, mais nous espérons que vous trouverez que cela en vaut la peine. Demandez des précisions, cherchez de l'aide, faites appel à vos bénévoles et au personnel des CSR.

### Est-ce que cela fonctionne ?

Les recherches démontrent que le taux de récidive sexuelle des personnes qui participent à un CSR est de 70 à 80 % inférieur à celui des personnes qui n'ont pas de Cercle<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> [Recherche et partenaires \(cosacanada.com\)](http://www.cosacanada.com)

### Pourquoi les CSR fonctionnent-ils ?

Bien que les bénévoles et les membres principaux soient tenus de participer au programme pendant au moins un an, les CSR sont en fait basés sur des relations permanentes. Dans un continuum, les CSR sont plus axés sur les relations que sur les interventions thérapeutiques. L'apprentissage par l'exemple est un élément majeur d'un Cercle, en ce sens, l'expérience vécue et ressentie par le membre principal renforce ce qui lui est enseigné.

On a observé que l'aspect le plus significatif d'un Cercle est le sentiment d'appartenance qui se manifeste tant chez le membre principal que chez les bénévoles. C'est peut-être en raison de ce sentiment d'appartenance et du degré d'attachement qui se forme que les CSR ont un impact aussi marquant.

***Nous espérons que vous choisirez les CSR pour faire partie de votre nouvelle vie !***

## Contacts

### Susan Love

Directrice exécutive, CoSA d'Ottawa  
211, avenue Bronson, bureau 207A  
Ottawa, ON K1R 6H5  
Tél. : 613 288-2284  
[slove@cosa-ottawa.ca](mailto:slove@cosa-ottawa.ca)  
[www.cosa-ottawa.ca](http://www.cosa-ottawa.ca)

### Cliff Yumansky

Directeur exécutif par intérim, CoSA  
Canada  
251, rue Bank, bureau 402  
Ottawa, ON K2P 1X3  
Tél. : 819 665-1653  
[cyumansky@cosacanada.com](mailto:cyumansky@cosacanada.com)  
[www.cosacanada.ca](http://www.cosacanada.ca) (liste des lieux de CoSA)

## Quelques ressources communautaires

- **Le Royal – Centre de santé mentale**,  
Dr. Fedoroff (directeur, Clinique des comportements sexuels)

(613) 722-6521 x 6360

[Paul.Fedoroff@theroyal.ca](mailto:Paul.Fedoroff@theroyal.ca)

1145, avenue Carling, Ottawa, ON K1Z 7K4

- **Société John Howard d'Ottawa**,

bureau principal 550, rue Old St  
Patrick, Ottawa, K1N 8R3

Tina Matchett Bianco, directrice des services  
de justice pour adultes

(613) 789-7418

[TMatchettBianco@ottawa.johnhoward.ca](mailto:TMatchettBianco@ottawa.johnhoward.ca)

- **Le Centre d'enregistrement pour les logements sociaux d'Ottawa**

2197, prom. Riverside, 5<sup>ème</sup> étage, Ottawa, ON  
K1H 1A9

(613) 526-2088 <http://www.housingregistry.ca/>



*Le vrai sens de la vie est de planter des arbres à l'ombre desquels on ne s'attend pas à s'asseoir.*  
Nelson Henderson